

L'Église du Dieu vivant

ou la maison de Dieu

Le corps de Christ et le baptême du Saint Esprit

J.N. Darby

Il s'est produit et développé dans le christianisme une fausse notion dont les conséquences pratiques sont grandes. Je parle de la confusion que l'on a faite de deux aspects différents sous lesquels l'Église nous est présentée dans l'Écriture ; c'est-à-dire son aspect comme *maison de Dieu*, et son aspect comme *corps de Christ*.

La pensée que l'admission dans la maison conférait les privilèges du corps, a été la racine de la corruption systématique du christianisme. Elle a acquis le respect des siècles, n'a pas été ébranlée par la Réformation, et corrompt maintenant les systèmes du protestantisme, qu'on aurait cru s'être affranchis de ses liens.

Tous les membres du corps de Christ sont des membres vivants, étant vivifiés par l'Esprit et nés de Dieu. Tous leurs péchés leur ont été pardonnés, et, par une seule offrande, celle du corps de Christ faite une fois pour toutes, ils ont été rendus parfaits à perpétuité [Héb. 10, 14]. Ils ont reçu le Saint Esprit, et sont héritiers de l'héritage de la gloire. Si le corps et la maison sont une seule et même chose, tous ceux qui sont admis dans la maison, adultes ou enfants, participent aux privilèges qui appartiennent au corps. D'un autre côté, être de vrais membres du corps de Christ ne garantit rien, car ils peuvent périr. L'idée même d'être né de Dieu est détruite, car après avoir été né de Dieu, on peut perdre ce que l'on avait, et on doit naître de nouveau une seconde fois, sans que les moyens d'y arriver soient indiqués ; ou bien encore, on entre dans le royaume des cieux, comme on dit, sans avoir la vie. L'efficacité permanente du sacrifice de Christ est réduite à néant, car ceux qui sont sanctifiés ne sont pas rendus parfaits à perpétuité ; enfin le sceau du Saint Esprit pour le jour de la rédemption est appliqué à ceux qui n'auront jamais part à cette rédemption, et ainsi, sous ce rapport, il n'a aucune valeur réelle. Tels sont les résultats où l'on est arrivé ensuite de la confusion dont j'ai parlé.

*

* * *

La première idée générale dont nous avons à nous occuper, est celle de l'Église (*Ekklesia*). Mais je laisserai ce nom de côté, et me servirai du mot *Assemblée*, traduction littérale de l'expression grecque. Les appellations techniques finissent par acquérir un sens de convention qui introduit souvent une grande confusion dans l'esprit ; car, bien que le développement local de la pensée, en fait d'éducation morale, produise le langage, cependant il arrive que les mots deviennent des noms, et créent les idées plutôt qu'ils ne les expriment. Prenons, par exemple, le terme *église*. On l'applique, comme chacun le sait, aux édifices appropriés aux services ecclésiastiques. Mais l'Église, selon l'Écriture, est la maison de Dieu, et par une confusion d'idées, on en est venu à considérer l'édifice comme étant la maison de Dieu, quoique Dieu ait déclaré expressément que, sous le système chrétien, Il n'habitera pas dans des temples faits de main [Act. 7, 48], et que le Seigneur ait dit que là où deux ou trois sont assemblés en Son nom — et rassemblés ainsi ils forment la vraie Église, et portent ce nom dans ce passage — Christ est au milieu d'eux [Matt. 18, 20].

Je me servirai donc du mot *Assemblée*, vrai sens de l'expression ; seulement il ne faut pas oublier que c'est l'Assemblée de Dieu. Prenez le passage auquel j'ai fait allusion (Matt. 18, 15-20), et voyez quel sera l'effet de cette signification donnée au mot. Si un frère avait péché contre un autre, ce dernier devait le reprendre en particulier ; si sa démarche n'amenait point de résultat, il devait en faire une nouvelle avec un ou deux frères, et si celle-ci était inutile, le dire à l'Assemblée. Que n'a-t-on pas tiré de ce passage, tandis que quantité d'erreurs s'évanouissent quand on le prend tel qu'il est, dans sa signification claire et simple ! On dit que le roi Jacques défendit aux traducteurs de la Bible en anglais, de changer le mot « église », qui avait été mis de côté dans une traduction précédente faite à Genève^[1]. La portée d'une telle défense se comprend aisément.

Le mot *Assemblée* n'est pas étranger au langage et à la pensée de l'Ancien Testament, mais il a là un caractère et un fondement tout autres que dans le Nouveau. Deux termes y sont employés qui, à mon sens, expriment des idées quelque peu différentes : ce sont les mots *hedah* et *kahal*. Le premier me semble présenter plutôt l'unité de la congrégation comme corps ; le second, le rassemblement effectif. Ce serait à peu près la différence que nous ferions entre une assemblée et le fait qu'elle est réunie. Le mot *moed* renferme une autre pensée ; c'est la réunion, la rencontre dans un endroit désigné — la tente du rendez-vous ou d'assignation, parce que là les Israélites rencontraient Dieu et se rencontraient aussi les uns les autres. La pensée est donc un lieu désigné pour le rendez-vous.

Israël était l'assemblée de Dieu, mais ceux qui en faisaient partie, étaient là par droit de naissance, bien qu'on en fût exclu si l'on n'était pas circoncis. Tout ce système a été mis de côté pour un temps, pouvons-nous dire, par la mort de Christ, bien que la patience de Dieu se soit prolongée envers le peuple bien-aimé, à cause de l'intercession de Christ sur la croix (Luc 23, 34 ; comp. avec Act. 3, 17). Les prophètes, il est vrai, avaient parlé de tout cela d'avance. Ésaïe, celui d'entre eux qui développa plus complètement qu'aucun autre les destinées d'Israël et leurs causes diverses, parle dans toute sa prophétie d'un résidu qui devait être épargné, les enfants et les disciples donnés au Messie, lorsque tout serait ténèbres dans la nation et que le témoignage de Dieu serait fermé, sauf pour ce résidu séparé ainsi du peuple, pendant que Dieu Lui-même cacherait Sa face à celui-ci. Ce résidu doit retourner dans un temps à venir, et, pour l'amour de lui, Israël sera épargné, et la gloire de la nation sera établie en lui (voyez És. 6, 9-13 ; 8, 15-18 ; 10, 20-22 ; 65, 8, 9 ; 66). Le chapitre 8 nous montre que, quand la nation est mise de côté, le résidu entre en scène d'une manière distincte. Ceux qui le composent sont pour signes aux deux maisons d'Israël.

Le rejet d'Israël a deux causes : l'une sa défaillance comme témoin de l'unité de Dieu contre l'idolâtrie ; l'autre la méconnaissance de sa visitation par l'Éternel dans la personne du Seigneur Jésus. Ces deux points sont traités dans les chapitres 40 à 57 d'Ésaïe. Le peuple manqua quant au premier et tomba lui-même dans l'idolâtrie. La captivité de Babylone fut le châtement de son péché ; c'est pourquoi Cyrus est mentionné en rapport avec sa délivrance. L'état actuel des Juifs résulte de ce qu'ils ont rejeté leur Messie. C'est le temps où l'esprit immonde (l'esprit d'idolâtrie) est sorti d'eux, après la captivité de Babylone (Matt. 12, 43-45). Ce n'était toutefois, au retour de cette captivité, qu'un résidu préservé et ramené dans le pays. Il est clairement établi, au chapitre 48, 22, où se termine le débat sur la question de l'idolâtrie, comme aussi au chapitre 57, 21, où se clôt le débat relatif au rejet de Christ, que Dieu ne regarderait pas simplement au fait qu'ils étaient Son peuple, mais distinguerait entre les justes et les méchants. Le prophète présente ensuite la méchanceté des Juifs, la venue du Seigneur en puissance, et les temps intermédiaires de l'évangile. À la fin de leur histoire, l'esprit immonde qui était sorti, revient avec sept autres esprits plus méchants [Matt. 12, 45]. Ils deviennent idolâtres, et non seulement le Messie est rejeté par eux, mais ils reçoivent celui qui vient en son propre nom [Jean 5, 43] : l'Antichrist.

Mais nos recherches ont maintenant pour objet la condition de ce résidu épargné au milieu des jugements qui fondent sur Israël, pendant que Dieu cache Sa face de la maison de Jacob. Le premier caractère est seulement qu'on lie le témoignage, qu'on scelle la foi parmi les disciples, qu'on attende l'Éternel qui cache Sa face de la maison de Jacob, et que l'on s'attende à Lui (És. 8, 16-18). Mais quoique toute bénédiction soit fondée sur la mort de Christ, cela n'introduit pas cette mort comme objet de connaissance. Les instructions contenues dans l'évangile de Matthieu, telles que le sermon sur la montagne et surtout les chapitres 10 et 24, répondent à cet enseignement d'Ésaïe, bien que, comme il fallait s'y attendre, on y trouve une lumière croissante jetée sur la position des disciples, soit quant à leur intelligence spirituelle et à l'introduction du nom du Père — que Christ, comme Fils, pouvait introduire, ainsi qu'Il le fait dans le discours sur la montagne — soit quant à la connaissance prophétique que leur fournissait le Seigneur. En outre, la pensée de la venue du Roi répand un jour particulier sur tout cet enseignement.

Cependant, dans le psaume 22, où les circonstances de la mort du Seigneur, et la grande vérité qu'Il endura l'abandon de Dieu, sont placées devant nous, une lumière plus précise est jetée sur la position dans laquelle entre le résidu, en vertu de cet abandon et de cette mort. Le Seigneur, après avoir subi l'abandon de Dieu, était maintenant exaucé d'entre les cornes des buffles. La pleine et ineffable bénédiction des délices de Dieu sur Lui, lorsque la question du péché eut été réglée — délices qui, bien qu'éternelles, étaient augmentées par la valeur de Son sacrifice — est exprimée dans les noms de Dieu et de Père ; Il en jouissait comme homme et comme Fils, et toute cette bénédiction brillait sans nuage dans Son âme. C'est ce qu'Il annonce à Ses frères, afin de les placer, eux, ces pauvres disciples qui L'avaient suivi, dans la même position que Lui-même. Il peut maintenant les appeler Ses frères, car l'œuvre de la rédemption est accomplie. « Va vers mes frères, dit-il à Marie de Magdala, et dis-leur : Je monte vers mon Père et votre Père, et vers mon Dieu et votre Dieu » (Jean 20, 17). Mais ce n'était pas tout. Il entonne le cantique de louange au milieu de l'Assemblée. Ainsi le résidu étant déjà manifesté, les disciples sont placés sur le terrain de la rédemption, et rassemblés avec Christ au milieu d'eux. L'Assemblée, composée comme elle l'était encore, du résidu d'Israël, prend une position définie et réelle. L'Assemblée de Dieu était là ; Sa présence s'y trouvait.

Nous avons donc le résidu, les frères, réunis en une Assemblée (*kahal*, c'est-à-dire le rassemblement de fait), et ce rassemblement est fondé sur le sacrifice et l'expiation accomplis par Christ, et sur la puissance de Sa résurrection. Quant à la vie, Dieu était un Dieu Sauveur dans la puissance de la vie éternelle. Il était connu dans la paix, la grâce et la gloire ; on se réjouissait en Lui dans l'espérance. Les enseignements du Nouveau Testament nous conduiront plus loin que cela, mais c'est ici qu'est posé le fondement. Car Christ était mort, non pas seulement pour sauver, non pas uniquement pour la nation, mais pour rassembler en un les enfants de Dieu qui étaient dispersés.

Le premier grand élément promis dans l'Écriture et donné après l'exaltation de Jésus, est le baptême du Saint Esprit. L'Assemblée étant formée, le Seigneur y ajoutait chaque jour [Act. 2, 47] le résidu d'Israël qu'Il sauvait du jugement. Plus tard, ce résidu formera le corps d'Israël lui-même — mais maintenant il était ajouté à l'Assemblée. Les cent vingt formaient, par grâce, un rassemblement pratique, un *kahal*, sans avoir encore un objet défini qui les ralliât, sauf la conscience d'une foi commune, sans nul doute, par le fait que Jésus s'était trouvé au milieu d'eux le jour de la résurrection, et le premier jour de la semaine suivante. Mais le baptême du Saint Esprit les constitua en un véritable *hedah*, ils furent formés en un corps de croyants^[2] ; ils furent un véritable *ohel-moed*, une tente de rassemblement, où le Seigneur se trouvait. Il les reconnaissait formellement comme Son Assemblée sur la terre. Il y avait bien un temple que Dieu supportait encore, mais ce n'était pas là qu'Il habitait. C'était un peu comme lorsque le tabernacle était à Gabaon sans l'arche, et que l'arche se trouvait

sur la montagne de Sion, en grâce pour sauver. Le titre « d'Assemblée » devint le nom générique de cette assemblée formée parmi les hommes.

*
* *
*

Il reste à examiner son état et ses privilèges, sa relation ou ses diverses relations, quand il y en a plusieurs, avec Dieu et avec Christ, et les voies de Dieu et de Christ envers elle. Nous verrons qu'elle a plus d'un aspect et plus d'une relation auxquels correspondent les voies de Dieu envers elle.

Mais l'Assemblée de Dieu était formée. Seulement la foi de ses membres n'avait pas encore saisi ce qui existait déjà dans les conseils de Dieu, la base sur laquelle l'Assemblée était fondée et formée, savoir que Juifs et Gentils, sans distinction, formeraient un seul corps. D'autres vérités encore, qui se rattachaient à celle-ci, ne faisaient pas partie de leur foi, mais il y avait sur la terre une Assemblée de Dieu.

*
* *
*

Considérons maintenant quelques-uns des aspects sous lesquels l'Assemblée est présentée dans l'Écriture.

En premier lieu, nous avons, en Matthieu 16, la parole du Seigneur annonçant qu'il va bâtir Son Assemblée et sur quoi Il la fondera. Jusqu'à la fin du chapitre 12, Christ s'était présenté Lui-même comme prêchant à Israël la repentance et le royaume, et ne cachant pas la justice de l'Éternel dans la grande congrégation. Par-dessus tout, Il s'était présenté au peuple comme étant l'Éternel, le Messie, et cherchant une réponse à Son appel et du fruit dans Sa vigne. Ensuite, n'ayant rien trouvé, Il rompt entièrement Sa relation selon la chair avec Israël. Ses disciples deviennent Sa mère et Ses frères et Ses sœurs. La nation est jugée ; son état est pire que tout ce qui l'avait précédé (Matt. 13). Il sème ; Il ne cherche point du fruit : et quand le royaume est établi, le champ est le monde, et non pas le judaïsme. Tout cela est très significatif, mais nous conduit seulement à un point nouveau (chap. 14 et 15). Le Seigneur développe certains points moraux sur lesquels la réjection d'Israël est fondée, selon qu'il avait été prédit, et montre la grâce usant de patience et s'élevant au-dessus du mal, quant à Israël.

Mais au chapitre 16, le Seigneur tire de Simon auquel, à la vérité, le Père l'avait révélée, cette confession touchant Sa propre personne : « Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant ». C'est sur ce roc, la puissance de la vie divine elle-même en Lui, comme Fils de Dieu, qu'Il voulait bâtir Son Assemblée sur la terre. Comme Fils, Il existait dans la puissance de la vie qui est en Dieu. Que pourrait faire contre elle celui qui avait le pouvoir de la mort et du hadès ? Christ était l'expression même de la puissance du Dieu vivant, et cela en vie, comme Fils ; que pouvait faire la puissance de la mort ? Cela fut montré dans la résurrection : Il a été « déterminé Fils de Dieu, en puissance, selon l'Esprit de sainteté, par la résurrection des morts » (Rom. 1, 4). On ne devait plus annoncer qu'Il était le Messie en Israël. Cela avait pris fin ; mais, comme il fallait bâtir l'Assemblée, il fallait, comme Fils de l'homme, qu'Il souffrît et qu'Il mourût, puis qu'Il ressuscitât ; et ensuite, dans la puissance de cette résurrection qui est au-delà de la mort, Il la bâtit. Quelques disciples verraient (dans la transfiguration d'abord — plus tard pleinement) le Fils de l'homme venant dans Son royaume ; pour le moment, laissant Sa relation d'alors, comme Messie, avec Israël, Il devait souffrir, et, avant de prendre finalement le royaume en puissance, bâtir l'Assemblée sur Son titre de Fils du Dieu vivant. Voici donc l'aspect sous lequel nous avons Ses trois titres : Christ, sous Son caractère de Messie en Israël, ne devant plus être annoncé comme tel ; Christ, Fils du Dieu vivant, titre qui ne Lui est donné nulle part ailleurs et sur lequel Il bâtit Son Assemblée ; Christ, Fils de l'homme : comme tel Il doit souffrir, mais ensuite être vu venant dans Son royaume. Il annonce

Sa mort, mais bâtit Son Assemblée sur la confession de ce qu'est Sa personne. Pour ce qui concerne le Fils de l'homme, voyez psaume 8, Daniel 7 et psaume 80, 17.

Le royaume des cieux est un autre sujet mentionné dans le chapitre 16 de Matthieu, mais nous n'avons pas à nous en occuper en ce moment. J'en parlerai plus loin.

Christ déclare donc que, sur cette vérité qu'Il est le Christ, le Fils du Dieu vivant, Il bâtira Son Assemblée et que les portes du hadès ne prévaudront pas contre elle ; déclaration remarquable ! Les portes du hadès avaient prévalu sur Adam innocent et, par lui, sur tous ses descendants, de même que sur Israël sous la loi. La mort et la ruine étaient entrées ; Satan avait désormais la haute main, comme ayant le pouvoir du hadès. Or tout cela était sur le terrain de la responsabilité humaine. Mais Christ, parfait en Lui-même quand Il était sous la responsabilité, mais descendu en grâce dans la mort pour nous, ne pouvait pas, comme Fils du Dieu vivant, être retenu par la puissance de la mort. Il la subit, non parce que le prince de ce monde avait quelque chose en Lui, mais par amour et par obéissance pour Son Père ; et non seulement Il n'y fut pas retenu, mais Il brisa entièrement sa puissance, annulant complètement le pouvoir de Satan en elle. Il subit donc la mort en grâce et en puissance ; la résurrection fut l'accomplissement et le témoignage de cette puissance, bien qu'elle ne fût pas son plein résultat en justice. Elle fut la grande preuve de cette grâce et de cette puissance en Christ, sur lesquelles l'Assemblée était bâtie ; bâtie, non pas sur le principe de la responsabilité et de la chute de l'homme, qui faillit toujours, comme l'étaient les espérances humaines, mais, en grâce et en puissance, sur le Fils du Dieu vivant. Ce n'est pas qu'il n'y ait point de responsabilité de l'Assemblée, mais sa sécurité, le fait qu'elle sera amenée au résultat que proposent pour elle les conseils divins, n'y est pas mise en question.

Nous verrons les aspects sous lesquels ce qui est appelé l'Assemblée est rejeté ; mais ce n'est pas l'Assemblée comme bâtie par Christ, c'est-à-dire Sa propre maison. Il la bâtit en vue de Ses propres desseins, pour notre bénédiction, selon Son cœur et Sa gloire. C'est tout ce que nous trouvons de l'Église (ou de l'Assemblée) dans ce passage. Remarquez que, lorsqu'il s'agit de l'Assemblée, il n'est pas question de clefs. Christ la bâtit. Les clefs appartiennent au royaume des cieux. Non seulement Pierre, ni personne, n'a les clefs de l'Église, mais il n'en existe point. Elle est ce que Christ bâtit, et l'on ne bâtit point avec des clefs. Toute idée de clefs de l'Église, en quelque sens que ce soit, est erronée. Il n'y en a point.

Mais revenons à notre sujet. L'Assemblée envisagée comme bâtie en Christ, est édifiée en grâce et en puissance. Elle est fondée sur le roc — Jésus, comme Fils du Dieu vivant. En tant que cette puissance de vie n'a pas été subjuguée par Satan qui a le pouvoir de la mort, l'Assemblée ne peut être ébranlée. Or la puissance de vie en résurrection a été manifestée comme triomphant d'une manière absolue de Satan et des portes du hadès. C'est pourquoi, quelles que soient les phases par lesquelles l'Assemblée passe ; que de faux frères s'y introduisent [Gal. 2, 4] ; que, dans son aspect extérieur, elle se corrompe au point que Christ doive la vomir de Sa bouche [Apoc. 3, 16] ; l'édifice que Christ bâtit, Son Assemblée, est dans une sécurité aussi grande que ce sur quoi elle est bâtie, car c'est Lui-même. Il continue Son œuvre à travers tout ce qui vient de l'homme ; en cela consiste la continuation de l'œuvre et des desseins de Dieu sur la terre.

Remarquez qu'ici nous n'avons plus la moindre notion du corps, ni de l'Épouse de Christ, ni non plus d'une habitation de Dieu par l'Esprit. Tout cela est étranger à la vue que ce passage nous donne de l'Assemblée. Ce que nous avons ici, c'est la vie, c'est-à-dire Christ ayant comme Fils la vie dans la vie du Dieu vivant, et par elle, la vie divine, la vie en Lui-même (démontrée en résurrection), et c'est ce qui constitue le fondement et la sûreté de l'Assemblée bâtie par le céleste architecte, fondement contre lequel ne saurait prévaloir celui qui a le pouvoir de la mort, Satan. Le résultat sera une victoire assurée sur lui selon le dessein de Dieu, quelles que soient les vicissitudes du combat dans l'homme. C'est pourquoi aussi, bien qu'il y ait dans ce passage une

assemblée, c'est un rassemblement d'individus et non un corps formé par le Saint Esprit. Pierre, en parfaite conformité avec cette révélation, nous déclare dans sa première épître, que nous sommes « régénérés pour une espérance vivante par la résurrection de Jésus Christ d'entre les morts », et ensuite, « duquel vous approchant comme d'une pierre vivante... vous-mêmes aussi, comme des pierres vivantes, êtes édifiés une maison spirituelle, une sainte sacrificature » (1 Pier. 1 ; 2). Ils sont ensemble comme des pierres dans un bâtiment, et comme une sacrificature, mais ce n'est pas un corps croissant par lui-même et lié par les jointures du fournissement [Éph. 4, 16].

Jusqu'ici nous avons donc l'Assemblée bâtie par Christ sur la terre (quoique pour le ciel, mais non bâtie dans le ciel, ni présentée en relation avec une tête dans le ciel), en contraste avec la présentation du Messie aux Juifs sur la base de leurs propres promesses, du Messie venu en chair, semence de David selon la chair. À la vérité, Pierre, en Actes 3, propose à la nation juive d'entrer et de jouir des promesses sur cette base, et déclare que Christ reviendra les accomplir, s'ils se repentent. Cela était fondé sur l'intercession de Christ : « Père, pardonne-leur » [Luc 23, 34]. Mais ils résistèrent au Saint Esprit, comme avaient fait leurs pères [Act. 7, 51], et cette partie de leur histoire est close.

L'Assemblée fut formée et publiquement inaugurée par la descente du Saint Esprit. Les Juifs, dans la personne de leurs chefs, en rejetèrent, comme nation, les bénédictions qui leur furent offertes. Une autre vérité vient maintenant en lumière : Dieu reçoit de toute nation. Il n'y a pas encore un mot de l'unité du corps, mais les Gentils peuvent être reçus. Que les Samaritains le fussent, cela ne semble pas avoir autant surpris les disciples. Nous pouvons le comprendre. Ils les avaient visités avec Christ, et ce peuple avait, pour le moins, des prétentions aux privilèges juifs.

Le témoignage de l'Esprit dans Jérusalem est finalement rejeté. Un saint, Étienne, prend sa place dans le ciel, et Christ s'y assied en attendant que Ses ennemis (quel mot, hélas !) soient mis comme marchepied de Ses pieds. Là-dessus, l'Assemblée est dispersée au-dehors. La mission juive des apôtres — celle de partir d'une ville où ils seraient persécutés — disparaît : ils sont les seuls qui restent à Jérusalem. L'action de l'Esprit Saint prend un libre cours, par ceux qu'Il choisit, et porte le témoignage aux Gentils.

Dans l'intervalle s'accomplit un événement de la dernière importance, en relation avec les voies de Dieu. Ce qui avait dispersé l'Assemblée, formée telle que nous l'avons vue précédemment, amène sur la scène, en rapport avec la mort d'Étienne, le plus ardent des ennemis qui la persécutaient. Par un effet de la grâce souveraine, par une révélation distincte et nouvelle qui ne le rattache point à Christ selon la chair, et ne le fait pas dépendre des apôtres précédemment appelés, Saul de Tarse voit Christ dans le ciel et dans la gloire suprême, et apprend que tous les saints sont un avec Lui — sont Lui-même. Confondu, converti, saisi par la puissance, sans prendre conseil de la chair ni du sang, il devient un témoin de cette grande vérité que Jésus est le Fils de Dieu, vérité que Pierre, se bornant à annoncer qu'Il avait été fait Seigneur et Christ, n'est jamais dit avoir enseignée. Après un temps salubre de retraite, nécessaire à tout homme, s'il est appelé à servir, il part, comme nous l'avons lu, non de Jérusalem, mais d'Antioche, ville gentile ; il part, envoyé non de la part de l'homme, ni par l'homme (Gal. 1), mais par le Saint Esprit ; dépendant de Celui-là seul qui l'a envoyé sous l'autorité de Christ. Il va, par l'énergie active du Saint Esprit, pour prêcher l'évangile de la gloire à toute la création qui est sous le ciel, pour être serviteur de l'Assemblée et pour compléter la Parole de Dieu (Col. 1). Mais cette Assemblée, il l'avait apprise dans sa conversion, était une avec Christ Lui-même, dans la gloire.

*

* *

De là vient que nous trouvons, dans les écrits de Paul, un accroissement très distinct de lumière sur d'autres aspects importants de l'Assemblée de Dieu. Elle est le corps duquel Christ est la Tête, la plénitude de Celui qui remplit tout en tous (Éph. 1, 22, 23). Les vrais chrétiens, envisagés comme un tout, sont le corps de Christ, et « chacun individuellement membres l'un de l'autre » (Rom. 12, 5). C'est ce que nous trouvons pleinement développé dans le chapitre 12 de la première épître aux Corinthiens : « De même que le corps est un et qu'il a plusieurs membres, mais que tous les membres du corps, quoiqu'ils soient plusieurs, sont un seul corps, ainsi aussi est le Christ » (v. 12). Nous apprenons aussi comment cette importante vérité est réalisée : « Car... nous avons tous été baptisés d'un seul Esprit pour être un seul corps » (v. 13). L'apôtre insiste sur cette vérité et la développe dans les versets suivants. Le chapitre 4 des Éphésiens nous enseigne que le corps produit l'accroissement de lui-même pour l'édification de lui-même en amour (v. 16). En Romains 12, l'apôtre s'arrête sur l'intérêt mutuel que les membres se doivent l'un à l'autre. En un mot, l'Assemblée qui, il faut le remarquer, existait déjà, puisque Jésus avait parlé à Saul des saints qu'il persécutait, comme étant Lui-même, l'Assemblée est envisagée dans son vrai caractère vivant, le corps de Christ, et elle est telle par le baptême de l'Esprit Saint.

Toutefois, lorsque, dans l'épître aux Éphésiens, il est question pleinement du corps, l'apôtre a en vue les saints élus, créés de nouveau dans le Christ Jésus, et scellés pour le jour de la rédemption ; c'est-à-dire, qu'en parlant de l'Assemblée comme du corps de Christ uni à la tête, il la voit telle que Dieu la connaît, vivifiée, ressuscitée et assise dans les lieux célestes en Christ, la Tête. Ce qui a opéré cette unité, c'est le baptême du Saint Esprit, répandu, le jour de la Pentecôte, sur le résidu élu et manifesté. Naturellement, tous ceux qui ont été appelés depuis, en ont été et en sont rendus participants, et quand le corps sera complètement formé, on les trouvera en Lui revêtus de la gloire céleste. La pensée de Dieu, relativement à l'Assemblée, est qu'elle est le corps de Christ et que Christ en est la Tête. Tout ce qui n'est pas cela est le fruit du travail de l'homme, qui, toutes les fois que Dieu lui a confié une bénédiction, l'a gâtée. J'ai souvent insisté sur ce point. Je le répète : Tout ce qui a été confié à l'homme pendant que Satan est délié, a été gâté et perdu, mais tout sera repris en perfection dans le second Adam. Toutefois l'Assemblée, envisagée comme l'Assemblée de Dieu — et telle elle est en principe, telle elle doit être dans son état normal, et telle elle sera plus tard — est le corps de Christ. Mais, dans ce corps, tous sont des membres vivants et qui ne peuvent cesser de l'être. Christ n'a pas de membres morts, ni un corps mutilé. La même puissance qui a opéré en Christ en Le ressuscitant et en Le plaçant à la droite de Dieu, a opéré en eux — c'est la doctrine expresse du premier chapitre aux Éphésiens. Ils ont aussi cru et ont été scellés du Saint Esprit. C'est ainsi qu'il est toujours parlé, lorsqu'il est question du corps : « Personne n'a jamais haï sa propre chair, mais il la nourrit et la chérit, comme aussi le Christ l'assemblée : car nous sommes membres de son corps, de sa chair et de ses os » (Éph. 5, 29, 30).

*

* *

L'Assemblée est le rassemblement en un des enfants de Dieu sur la terre, mais envisagée dans sa réalité, elle est le corps de Christ. Ses membres sont vivifiés avec Lui, ressuscités, et assis en Lui dans les lieux célestes [Éph. 2, 6]. Voilà comment Dieu la voit. Examinons maintenant ce qu'elle devient sur la terre. Ainsi qu'il est écrit, dans la Genèse [1, 26] et dans l'épître de Jacques [3, 9], l'homme est l'image de Dieu. Cela est dit de lui comme sortant de la main de Dieu. Mais son état et sa position lui ont été confiés sur le principe de sa propre responsabilité, et comment le voyons-nous maintenant ? Ennemi de Dieu et ruiné. Chose semblable est arrivée quant à Israël, et il en a été de même pour l'Assemblée.

Israël est l'objet de la faveur divine, le premier-né de Dieu sur la terre, et, en ce qui concerne l'élection, les Israélites sont bien-aimés à cause des pères [Rom. 11, 28]. Néanmoins, ils sont rejetés et ennemis, et les

branches ont été retranchées. Cela veut dire qu'il ne faut pas seulement envisager ce que Dieu a établi comme vu dans Sa pensée et Ses desseins, mais aussi dans le résultat produit sous la responsabilité de l'homme. Tous, en Israël, furent baptisés pour Moïse dans la nuée et dans la mer, tous mangèrent la même viande spirituelle, et tous burent le même breuvage spirituel [1 Cor. 10, 2-4] — allusion évidente au baptême et à la cène du Seigneur, ordonnances extérieures par lesquelles l'association chrétienne, l'Assemblée, est maintenue d'une manière distincte. Mais Dieu ne prit pas Son plaisir dans la plupart d'entre les Israélites [1 Cor. 10, 5]. Bien que d'Israël, ils n'étaient point Israël [Rom. 9, 6], comme l'apôtre l'exprime.

Il nous faut maintenant examiner aussi ce caractère de l'Assemblée, formée sur la terre sous la responsabilité et par l'activité de l'homme. Or ici, nous revenons, même dans les écrits de Paul, à la figure de la maison et de l'édifice.

Les membres du corps sont membres de Christ, et d'une manière vivante en sûreté en Lui. Il est vrai que, même sous l'autre point de vue, c'est-à-dire envisagée comme la maison établie de Dieu, l'Assemblée ne peut faillir ; seulement, ainsi qu'il arriva à Israël, elle cèdera la place sur la terre à un autre ordre de choses. Christ a déclaré qu'Il bâtirait Son Assemblée, et que les portes du hadès ne prévaudraient point contre elle. Lorsque le temps fixé sera venu, ce qu'Il a bâti sera transporté dans les demeures célestes, pour y être la maison et la cité de Dieu, de même que le résidu d'Israël a été transféré dans l'Assemblée. Quant au corps apostat qui faisait profession de christianisme, il sera retranché, de même que le corps d'Israël l'a été. Seulement l'Assemblée où le Saint Esprit a demeuré est une chose finale — ou dans le ciel, ou jugée et retranchée entièrement et sans retour — tandis qu'Israël est réservé pour des voies futures de grâce.

*
* *

Nous voulons considérer maintenant l'Assemblée comme maison, mais dans sa responsabilité sur la terre.

Le Seigneur se présente Lui-même en Matthieu 16 comme étant Celui qui la bâtit, et Pierre parle de pierres qui viennent à Jésus, des pierres vivantes édifiées pour être une maison spirituelle (1 Pier. 2). Dans ces deux passages, nous avons l'œuvre réelle de la grâce et de Christ, sans aucune allusion à quelque manquement de la part de l'homme, ni à des voies dispensationnelles, sauf le fait que l'Assemblée a pris la place d'Israël sur la terre. Elle est vue dans son état naturel et normal, et il en est de même quant à la discipline, en Matthieu 18. Le dehors, la position païenne, ne se rapporte plus à Israël, mais à l'Assemblée : S'il n'écoute pas l'assemblée, « qu'il te soit comme un homme des nations et comme un publicain ». Mais Paul qui nous conduit plus haut, nous force à distinguer et, par cela même, à descendre plus bas. Il a vu, non seulement une Assemblée formée par Christ sur la terre, à laquelle les âmes étaient ajoutées et édifiées pour être une maison et une sacrificature spirituelle ici-bas (Matt. 16 et 1 Pier. 2), mais il a vu Christ dans le ciel et les saints un avec Lui, membres de Son corps, et, d'un autre côté, un vaste rassemblement sur la terre. Comme ministre de l'Assemblée, il a à nous dire d'une part ses merveilleux privilèges, et, d'une autre, son histoire actuelle sur la terre, en tant que placée entre les mains des hommes. C'est pourquoi, lorsqu'il s'agit de la construction de l'édifice, nous voyons l'homme introduit dans l'œuvre. Paul ne parle pas de Christ comme de Celui qui bâtit. C'est sur le fait actuel en bénédiction ou en responsabilité qu'il nous donne ses enseignements. Les résultats demeurent jusqu'à ce jour dans la vaste scène de la profession gentile.

Le premier chapitre de l'épître aux Éphésiens fixera d'abord notre attention. Les saints, comme individus, y sont le premier et principal objet. L'apôtre nous montre ce qu'ils sont en relation avec le Dieu et Père de notre Seigneur Jésus Christ ; puis, le dessein de Dieu étant révélé, ce qu'ils sont comme scellés du Saint Esprit, et héritiers de l'héritage à venir. La puissance qui les a placés dans leur position vis-à-vis de Dieu a été

manifestée dans l'exaltation de Christ. Cela introduit un autre point : les conseils de Dieu quant à l'union des saints avec Christ. Dieu a donné Christ, ainsi exalté, pour être Tête ou Chef sur toutes choses, mais c'est à l'Assemblée qui est Son corps. Nous avons ainsi, en second lieu, l'union de l'Assemblée avec Christ — elle est la plénitude de Celui qui remplit tout en tous. Il faut remarquer ici que l'Assemblée est envisagée, aux yeux de Dieu, dans son état normal. La doctrine présentée est que les croyants sont vivifiés par l'exercice de la même puissance qui opéra à l'égard de Christ, lorsqu'Il fut ressuscité et placé à la droite de Dieu ; puissance par laquelle ils ont été vivifiés ensemble avec Christ, ressuscités ensemble (Juifs et Gentils), et assis ensemble en Lui dans les lieux célestes — créés de nouveau dans le Christ Jésus.

Mais l'Assemblée elle-même est vue comme les individus l'ont été précédemment, tels qu'ils sont dans les pensées et les conseils de Dieu dans le plein résultat à venir.

Les individus sont élus en Christ avant la fondation du monde, pour être saints et irréprochables devant Dieu en amour, et ils sont prédestinés pour être adoptés comme enfants pour Lui-même par Jésus Christ. En conséquence, nous, les croyants, est-il dit quand il s'agit du temps présent, nous avons la rédemption par Son sang, la rémission des péchés, et les saints d'entre les Gentils sont, après avoir cru, scellés du Saint Esprit de la promesse, pour et jusqu'à la rédemption de la possession acquise.

Le passage qui nous occupe, nous présente donc le plein et parfait résultat des conseils de Dieu sur ce point-ci : Christ comme homme exerçant Sa domination universelle, et l'Assemblée au complet. Il envisage donc l'Assemblée selon la pensée de Dieu, et non dans son administration sur la terre, confiée à la main de l'homme.

Je désire présenter ici, quant aux voies de Dieu, une vérité générale importante qui a rapport au sujet que nous étudions. Cette vérité est celle-ci : toutes les gloires qui doivent se réunir en Christ — j'entends toutes les gloires qu'Il doit revêtir comme homme et non pas la gloire essentielle de Sa personne — et tout ce qui se rattache à ces gloires en nous, a d'abord été mis à l'essai dans le premier homme, qui a manqué en tout. Adam, comme homme, devant avoir la domination sur la création, a failli. Le second Adam est vraie Tête ou Chef sur toutes choses. Dieu est glorifié en Lui lorsque, tenté par Satan, Il a remporté la victoire, tandis que le premier homme a succombé. L'homme, en Israël, est éprouvé au moyen de la loi donnée comme règle de vie destinée à mettre l'homme à l'épreuve, et il a manqué. Plus tard, la loi sera écrite dans les cœurs de ceux qui seront d'Israël, et ils garderont les statuts de Dieu. Mais Christ avait la loi de Dieu dans Ses entrailles [Ps. 40, 8]. La sacrificature fut établie dans l'homme et faillit aussi ; Christ, à la fin, présentera tous les rachetés sauvés par la sienne. La royauté a failli dans le fils de David et le royaume a été divisé ; il sera restauré en Christ, pour ne jamais faillir. La puissance souveraine en gouvernement sur les Gentils et sur le monde, a failli en Nebucadnetsar, qui établit l'idolâtrie, afin d'avoir l'unité de religion, et, en conséquence, persécuta les saints de Dieu. En Christ, cette autorité souveraine sera établie en perfection, et les nations espéreront en Lui [Rom. 15, 12]. L'Assemblée aussi a été placée dans un état de responsabilité, afin que Dieu fût glorifié en elle, et qu'un Christ glorieux fût connu. Elle a manqué à cela ; mais lorsque Christ reviendra, Il sera « glorifié dans ses saints et admiré dans tous ceux qui auront cru » (2 Thess. 1). La rédemption est accomplie, il est vrai, et nous connaissons, comme on ne les avait jamais connus auparavant, tous les conseils de Dieu fondés sur elle, parce que le Seigneur Jésus est venu, et a posé ce fondement béni. Mais il n'est pas moins vrai que l'Assemblée a été établie pour glorifier Dieu et le Seigneur Jésus, par la puissance du Saint Esprit présent au milieu d'elle, et qu'elle a failli dans sa place de responsabilité ici-bas, ayant pris sa position dans la chair, hors de laquelle elle avait été appelée. Néanmoins, les conseils assurés de Dieu seront accomplis dans l'Assemblée, unie à Christ dans la gloire.

C'est sous ce dernier aspect que l'Assemblée est envisagée dans le premier chapitre aux Éphésiens, aussi bien que tous les sujets dont ce chapitre traite. Il est vrai que l'on y trouve exposé ce que possèdent en attendant les vrais héritiers et membres de Christ, mais seulement en vue de ce dessein final de Dieu, et non de ce qui se rapporte à la sphère de leur responsabilité sur la terre. De cela, le chapitre ne renferme absolument rien. Les pensées, le dessein et les conseils de Dieu en forment tout le sujet.

Le commencement du chapitre second montre le moyen par lequel ceux qui étaient morts dans leurs fautes et dans leurs péchés sont dans la position bénie que ces conseils leur avaient donnée. Depuis le verset 11, bien que s'adressant encore aux saints, l'apôtre parle de leur condition et de leur position actuelles, de fait, ici-bas sur la terre. Les Gentils avaient été rapprochés, le mur mitoyen de séparation avait été détruit par la croix, afin que Christ pût réconcilier à Dieu, Juifs et Gentils, en un seul corps. Ensuite, le message de paix est envoyé aux uns et aux autres, de sorte qu'ils ont accès auprès du Père par un seul Esprit. Ils sont concitoyens des saints et gens de la maison de Dieu, édifiés sur le fondement des apôtres et prophètes du Nouveau Testament, Jésus Christ Lui-même étant la maîtresse pierre du coin, en qui tout l'édifice, bien ajusté ensemble, croît pour être un temple saint dans le Seigneur, en qui ils étaient aussi édifiés ensemble, pour être une habitation de Dieu par l'Esprit. Sans nul doute, la pensée présentée ici, est celle de l'état normal de l'Assemblée sur la terre. Parlant d'elle en principe, l'Écriture devait la décrire ainsi, et ne le pouvait faire autrement ; mais nous sommes ici sur un tout autre terrain que dans le premier chapitre. Nous n'avons pas le dessein et le conseil de Dieu, mais des faits opérés et un système établi sur la terre, dans lequel les hommes, tels qu'ils sont ici-bas, ont leur part. Ceux auxquels l'apôtre s'adresse étaient édifiés ensemble pour être une habitation de Dieu sur la terre. Le temple autrefois l'avait été d'une autre manière ; maintenant, Dieu a une autre habitation, une habitation chrétienne, où Il demeure par l'Esprit.

Plus on examine les chapitres 1 et 2 des Éphésiens, ce dernier jusqu'au verset 10, plus il devient évident que chaque sujet est envisagé au point de vue du conseil et de l'œuvre de Dieu, et de son bienheureux résultat en nous. On n'y trouve aucune trace de l'idée que les choses dépendent de l'homme ou soient en rapport avec sa responsabilité. En premier lieu, nous y voyons le dessein de Dieu en Christ quant à nous individuellement ; ensuite, nous sommes rendus agréables dans le Bien-aimé, et nous avons la rédemption par Son sang ; puis Sa volonté nous est donnée à connaître, et dans cette position qui nous est conférée pour la gloire de Christ, nous avons un héritage selon le propos arrêté de Celui qui opère toutes choses selon le conseil de Sa volonté. C'est là, avec la révélation de ce qu'est cette volonté, ce qui caractérise tout le passage.

L'apôtre prie pour eux, afin qu'ils connaissent tout ce qui leur est donné, et la puissance qui y introduit. C'est la puissance qui a opéré en Christ en Le ressuscitant d'entre les morts et en Le plaçant à la droite de Dieu. La même puissance a opéré en nous, qui étions auparavant morts dans nos péchés, nous a aussi ressuscités et nous a fait asseoir ensemble en Christ dans les lieux célestes. Or il est évident que tout cela, ainsi que l'exprime la fin du passage, est une œuvre de Dieu pour former les vrais membres du corps de Christ. Nous sommes l'ouvrage de Dieu, scellés, après avoir cru, du Saint Esprit de la promesse, arrhes de l'héritage qui, par grâce, nous appartient en Christ.

Or notre union avec Christ, comme étant Son corps, constitue une partie déterminée de cette œuvre, et de fait celle dans laquelle le travail et la puissance positive de Dieu opèrent en nous, comme en Christ, lorsqu'Il fut ressuscité par cette puissance et placé à la droite de Dieu.

Ainsi le corps est composé des vrais membres de Christ, unis à Lui par la puissance de Dieu et la présence effective du Saint Esprit envoyé du ciel, tandis que Lui, Christ, est assis à la droite de Dieu, et nous assis là en Lui.

Au verset 11, ainsi que nous l'avons vu, l'apôtre commence à parler de la dispensation de ce mystère sur la terre. Mais avant d'entrer dans ce sujet, nous avons à examiner quelques passages.

Si tout se bornait à ce que nous venons de passer en revue, la doctrine d'une Église invisible, en vogue depuis saint Augustin, devrait être admise comme étant la pensée de Dieu. En conséquence, il n'existerait pas de corps reconnu sur la terre, ou bien tout le système corrompu, introduit par Satan, devrait être reconnu comme le corps de Christ, et son administration extérieure acceptée comme étant les canaux, les seuls légitimes canaux de la grâce. Tous les privilèges du corps lui-même appartiendraient aussi à ce système.

Mais tel n'est point le cas. Nous avons encore à considérer le corps, comme il nous est présenté en 1 Corinthiens, c'est-à-dire dans sa manifestation extérieure en unité sur la terre. Là, nous aurons à reconnaître le pouvoir qui forme cette unité sur la terre, nous y verrons le signe qui constitue l'expression visible de l'unité, et la déclaration positive que l'on peut participer aux signes de la profession chrétienne, ou de l'unité et de la vie spirituelle, et cependant être rejeté. Lorsque l'apôtre parle des hommes comme saints, il les traite comme étant un corps sur la terre, mais, en même temps, il les avertit qu'ils pourraient y être incorporés extérieurement sous tous les rapports, et, après tout, être rejetés de Dieu. Et même le fait de participer à la puissance extérieure ne prouverait pas le contraire.

Le chapitre 12 nous fait connaître la puissance qui forme l'unité : « Car de même que le corps est un et qu'il a plusieurs membres, mais que tous les membres du corps, quoiqu'ils soient plusieurs, sont un seul corps, ainsi aussi est le Christ. Car aussi nous avons tous été baptisés d'un seul Esprit pour être un seul corps ». Au chapitre 10, nous en avons le signe extérieur : « Car nous qui sommes plusieurs, sommes un seul pain, un seul corps, car nous participons tous à un seul et même pain ». Le baptême du Saint Esprit forme le corps en unité, et la cène du Seigneur en est le signe extérieur. On peut remarquer ici que l'apôtre s'adresse « aux sanctifiés dans le Christ Jésus — avec tous ceux qui en tout lieu invoquent le nom de notre Seigneur Jésus Christ, et leur Seigneur et le nôtre » [1 Cor. 1, 2]. Ainsi l'unité dont il est parlé ici, embrasse le corps universel des sanctifiés dans le Christ Jésus. Cependant l'assemblée locale des chrétiens est reconnue comme représentant localement cette unité, car Paul écrit : « À l'assemblée de Dieu qui est à Corinthe, aux sanctifiés dans le Christ Jésus, saints appelés » (c'est-à-dire saints par l'appel divin). Ils sont clairement désignés plus loin comme ayant le témoignage de Christ, confirmé par les dons du Saint Esprit. Ils attendaient la venue de Christ qui les affermirait jusqu'à la fin, pour être irréprochables (chap. 1). Paul les traite constamment comme tels, tout en les avertissant (chap. 10) de prendre garde à ce que ce fût réel. À la fin du chapitre 5, nous voyons que ce corps de saints appelés doit ôter de son sein le méchant, afin d'être effectivement une nouvelle pâte, de même qu'ils étaient sans levain dans leur place et leur position devant Dieu. On voit là ceux de dedans et ceux de dehors ; ceux de dedans jugés, ceux de dehors entre les mains de Dieu.

L'assemblée unique d'un lieu, vue comme ne faisant qu'un avec toute la compagnie des saints, agit comme le corps de Christ. Au chapitre 12, après avoir clairement parlé du corps tout entier, Paul dit : « Or vous êtes le corps de Christ, et ses membres chacun en particulier ». Ils sont placés comme corps dans cette position, mais tous ceux qui sont en Christ y sont compris. Il n'y a de corps qu'un seul, celui de Christ ; une assemblée locale agit comme étant ce corps ; elle ne peut exclure aucun des membres de Christ^[3].

Le verset qui suit montre clairement que l'apôtre a en vue toute l'Assemblée, car nous y voyons placés les apôtres et tous les dons. Dieu a placé dans l'assemblée, d'abord des apôtres, ensuite des prophètes, etc. Les apôtres et les prophètes ne sont évidemment pas placés comme tels dans une assemblée particulière

quelconque ; bien qu'à un moment donné ils puissent y être pour un temps. Paul agissait comme un membre de l'assemblée de Corinthe, sans se considérer cependant comme à part de sa position dans ce même moment.

De plus, ce chapitre démontre qu'il s'agit bien de l'Assemblée sur la terre. Il est parlé de dons de guérison ; les guérisons ne sont pas dans le ciel, non plus que l'exercice des différents dons. Envisagés dans la vraie lumière de leur position conformément à la pensée de Dieu, ce dont ils sont membres en exerçant leurs dons, c'est du corps de Christ ; ce en quoi ils sont placés est l'Assemblée, les sanctifiés dans le Christ Jésus, les saints appelés.

Nous pouvons encore ajouter que l'apôtre suppose possible que quelqu'un possède les dons des langues, de prophétie, des miracles, et ne soit rien. Il ne dit pas que de telles personnes soient membres du corps.

Nous avons donc, en Éphésiens 1, le corps selon le conseil et l'opération de Dieu, et, en 1 Corinthiens, le corps comme formé dans ce monde par le baptême du Saint Esprit, et manifesté publiquement dans son unité par la participation à la cène du Seigneur. Dans le premier passage, Christ est la Tête de l'Assemblée, qui est Son corps ; dans le second, le Saint Esprit opère dans les différents membres du corps, pour leur faire accomplir leurs diverses fonctions, et Dieu les a placés dans l'Assemblée. C'est-à-dire qu'en Éphésiens 1, l'Assemblée est appelée le corps, étant considérée dans le plein résultat des conseils de Dieu, et qu'en 1 Corinthiens, les membres du corps envisagé comme étant sur la terre, sont placés dans l'Assemblée. Dans la perfection de l'un et de l'autre, l'Assemblée est dite être le corps de Christ. Sur la terre, dans la pensée de Dieu, ils sont pratiquement identifiés, mais l'un n'est pas dit être l'autre. Mais ceux auxquels l'épître s'adresse sont les sanctifiés dans le Christ Jésus, saints par appel, et toujours considérés comme tels.

D'autres portions des Écritures prouvent que de faux frères pouvaient se glisser parmi les frères, ou apostasier et sortir du milieu d'eux, mais ce n'est pas ce qui est présenté dans le passage qui nous occupe, bien qu'il s'y trouve des avertissements et des allusions qui en font pressentir la possibilité. Nous n'avons rien à faire ici avec l'ivraie semée parmi le blé. Dans ce dernier cas, il s'agit du royaume, et le champ, c'est le monde [Matt. 13, 38].

Dans le chapitre 12 de l'épître aux Romains, nous avons la même idée générale qu'en 1 Corinthiens. Tous sont supposés être de vrais saints, les membres sont considérés, non dans leur union avec la Tête, mais dans leurs relations mutuelles, et dans leur service individuel : « Nous qui sommes plusieurs, sommes un seul corps en Christ, et chacun individuellement membres l'un de l'autre ». Il n'est pas nécessaire de nous arrêter plus particulièrement sur ce passage.

Ainsi, dans l'épître aux Éphésiens, les vrais saints, vivifiés avec Christ, sont le corps de Christ, Chef ou Tête sur toutes choses ; en 1 Corinthiens, c'est : « ainsi aussi est le Christ » vu sur la terre en nous ; et, dans l'épître aux Romains, nous « sommes un seul corps en Christ ».

*

* *

J'en viens maintenant au second aspect sous lequel l'Assemblée est envisagée dans l'épître aux Éphésiens. Dans un sens dispensationnel^[4], Christ bâtit l'Assemblée, contre laquelle, quant au résultat définitif, la puissance de Satan ne prévaudra point. Dans le conseil de Dieu, les saints, ressuscités avec Christ par la puissance divine, constituent le corps de Christ. Ce corps est formé et manifesté sur la terre par le baptême du Saint Esprit. Mais l'apôtre, qui nous a présenté le conseil et l'opération de Dieu quant au corps et quant à la puissance qui le forme extérieurement, nous fait aussi connaître la condition dans laquelle il se trouve effectivement établi ici-bas et ce qu'il deviendra entre les mains des hommes. Ayant pris le fait général qui existait dans les dispensations de Dieu, Paul est donné de Dieu pour le révéler tel qu'il est dans les conseils de

Dieu et comme formé par Son opération, puis ce qu'il devient entre les mains de l'homme. Et ici, il entre dans le domaine des faits. Ce n'est plus la chose envisagée selon ce qu'elle est dans la pensée de Dieu, mais ce sont des faits qui, au commencement, heureux et assez purs et répondant à la pensée de Dieu, se passent cependant dans la sphère de l'homme, dans sa condition et son état ici-bas, bien que Dieu puisse travailler dans cette sphère et par le moyen de l'homme, et en fin de compte assurer l'accomplissement de Son propre dessein. Mais nous sommes dans le domaine des faits et des circonstances, et non dans celui du conseil et des pensées de Dieu. Bien qu'au premier moment, l'œuvre ait pu, par grâce, répondre à Sa pensée, par Son opération dans l'homme et par l'homme, ce n'est pas simplement et absolument Son œuvre. C'est pourquoi, bien qu'en général le sujet soit le même, ce dont il est parlé n'est pas plus appelé l'Assemblée que le corps.

Ce que nous venons de dire laisse place à ce que l'œuvre soit, par grâce, très bénie et réponde en grande mesure à la pensée de Dieu ; mais, en même temps, puisque l'homme y est ouvrier, à ce que l'on s'éloigne de cette pensée d'une manière très affligeante. Toutefois nous verrons que, sous les rapports les plus importants, Dieu y a une place, mais une place différente et très distincte. Nous ne trouverons pas les membres d'un corps ; mais la sphère de l'œuvre est celle de Dieu dans le monde, et Sa présence se trouve dans ce qui est bâti. L'apôtre, en Éphésiens 2, établit les faits. Ainsi les Gentils croyants à Éphèse, autrefois éloignés, avaient été rapprochés par le sang de Christ. Christ avait détruit le mur mitoyen de séparation, en abolissant dans Sa chair les ordonnances, pour faire des deux (Juifs et Gentils) un seul homme nouveau, et les réconcilier tous les deux en un seul corps par la croix. Ayant ainsi tué l'inimitié, Il a annoncé la paix aux Gentils qui étaient loin et aux Juifs qui étaient près. Par Lui, les croyants juifs et gentils ont accès auprès du Père par un seul Esprit. Les grands principes sur lesquels l'œuvre est fondée sont ainsi mis en saillie.

Les versets 19 et 20 décrivent ensuite cette nouvelle position. En Christ, tout l'édifice, bien coordonné, croît pour être un temple saint dans le Seigneur. Ainsi les Juifs et les Gentils sont réunis ensemble pour être un temple ou l'habitation de Dieu. Ils croissent pour cela. Dans ce sens, l'édifice sera parfait — c'est un temple saint. Mais à côté de cela, il y a l'œuvre actuelle qui se poursuivait. Ils étaient alors édifiés ensemble pour être une habitation de Dieu par l'Esprit. Dieu habitait là par le Saint Esprit. La pensée de Dieu, basée sur la mort de Christ, est d'avoir un temple saint où Il habiterait ; et cela aura lieu. Mais, en attendant, il y avait, se continuant maintenant sur la terre, une œuvre qui y correspondait. Juifs et Gentils étaient édifiés ensemble pour être une habitation de Dieu par l'Esprit. Ce qui est présenté dans ce passage d'une manière précise, c'est Dieu ayant une habitation où Il demeure dans la personne du Saint Esprit. Il n'est point question de tête, ni d'union, ni de corps. Ce n'est pas Dieu animant les membres et les unissant en un seul corps à la Tête, et les uns aux autres, mais c'est Dieu ayant une habitation.

Il va sans dire que la maison, dans la pensée de Dieu et en résultat final, sera une sainte maison de vrais chrétiens ; nul doute aussi qu'au commencement, ce fût pratiquement le cas lorsque l'Esprit vint y faire Sa demeure. L'apôtre s'adresse aux Éphésiens comme à des saints. En fait, le corps et la maison étaient une seule et même chose. Ils étaient édifiés sur le fondement ; mais par qui ? Il n'en est rien dit. Bien qu'il soit supposé, comme fait actuel, que l'édifice est dans son état normal, nous ne trouvons pas dans ce passage l'opération de Dieu accomplissant Ses conseils, mais, plus loin, un avertissement fondé sur la responsabilité de l'homme, chose dont il n'est rien dit dans le premier chapitre, ni dans les dix premiers versets du second. « Je vous exhorte », dit l'apôtre, « à marcher d'une manière digne de l'appel dont vous avez été appelés... vous appliquant à garder l'unité de l'Esprit par le lien de la paix » [Éph. 4, 1, 3]. Là-dessus vient la triple unité : un seul Esprit, un seul corps, une seule espérance ; un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême ; un seul Dieu et Père de tous, au-dessus de tout, et partout, et en eux tous.

Lorsqu'on en vient à l'accomplissement effectif de l'œuvre sur la terre, telle qu'elle nous est présentée en 1 Corinthiens 3, elle prend un aspect caractérisé entièrement par la responsabilité de l'homme. Ce n'est pas toutefois à l'exclusion de la vérité que toute l'œuvre véritable est de Dieu et que l'homme n'y est pour rien ; mais la pensée exprimée est que, dans l'œuvre effectivement accomplie sur la terre, le travail de l'homme entre avec toutes ses conséquences. Paul, comme un sage architecte, avait posé le fondement, le seul vrai fondement. Nul autre ne pouvait être posé ; mais chacun devait prendre garde comment il bâtirait dessus. On pouvait édifier de l'or, de l'argent, des pierres précieuses, du foin, du chaume. La solidité de l'œuvre dépendait des matériaux, et elle devait être mise à l'épreuve. Les âmes étaient introduites selon le caractère de l'enseignement, et la superstructure de l'édifice, ce qui s'élevait sur le fondement qui est Christ, dépendait des matériaux employés. Ici, nous avons l'édifice selon le résultat extérieur dans le monde ; c'est bien l'édifice de Dieu, quant à sa condition et à sa position ici-bas ; mais c'est l'homme qui le bâtit, sa responsabilité y est en jeu, et le résultat est selon les matériaux que l'on y fait entrer. On a cherché à justifier le mauvais résultat du mauvais travail de l'homme ; mais de cela nous ne trouvons ici aucune trace. L'ouvrier même qui avait bâti de cette manière, ne devait être sauvé que comme à travers le feu, et tout son travail était perdu.

L'enseignement de la Parole va plus loin. Puisque le mal devait exister, Dieu a permis et décrété que les principes de ce mal agissent, avant que fussent fermés les yeux de ceux qui le sondaient avec une sagacité divine. Si la froideur des saints envers Christ et l'opération du mystère d'iniquité pesaient sur le cœur de Paul, si le débordement de l'iniquité sous le manteau du christianisme soulevait la brûlante indignation de Pierre et de Jude, et si la sortie de quelques-uns du milieu des saints pour prendre une position antichrétienne, faisait jaillir du cœur de Jean un cri d'avertissement, ces apôtres nous ont donné par là, dans la Parole, un jugement divinement inspiré de tout ce qui aurait lieu. De faux frères se glissaient inaperçus parmi les fidèles ; le mal s'introduisait, et ceux qui n'appartenaient pas en réalité à la communauté chrétienne, en sortaient. Mais Paul — ce sage architecte auquel le ministère de l'Église avait été spécialement confié — devait, lui surtout, juger par l'Esprit la portée de cette œuvre de l'ennemi et donner aux saints les avertissements et les directions nécessaires. Et c'est ce qu'il a fait.

Un passage, en particulier, doit attirer notre attention, parce qu'il se rapporte directement à notre sujet, et qu'il donne des directions explicites touchant la conduite que les saints ont à tenir au milieu d'un état de choses qui a tellement mûri, depuis que Paul, par l'Esprit, en a parlé pour la première fois. Ce passage est 2 Timothée 2, 17 à 22.

L'hérésie s'était introduite, et la foi de plusieurs avait été renversée. Ici, l'apôtre établit nettement la différence entre les deux aspects dont nous avons parlé, sous lesquels le peuple de Dieu se présente maintenant sur la terre. « Le solide fondement de Dieu demeure », et voici les deux devises du sceau : d'un côté, « le Seigneur connaît ceux qui sont siens » — c'est la sûre garantie du dessein de Dieu — et, d'un autre côté, la responsabilité de l'homme : « Qu'il se retire de l'iniquité, quiconque prononce le nom du Seigneur ». Mais ce n'est pas tout. La condition effective, et non seulement la nature, de la maison, de la maison du Seigneur en tant que confiée aux hommes, est aussi envisagée par l'apôtre. « Dans une grande maison », dit-il, « il n'y a pas seulement des vases d'or et d'argent, mais aussi de bois et de terre ; et les uns à honneur, les autres à déshonneur ». Nous devons nous attendre à trouver dans la maison des vases à déshonneur. La direction que donne l'apôtre est que chacun se purifie de ceux-ci, et poursuive la justice, la foi, l'amour, la paix, avec ceux qui invoquent le Seigneur d'un cœur pur. Le résultat général à la fin se voit en 2 Timothée 3, la forme de la piété sans la puissance, et, en 2 Thessaloniens 3, l'apostasie qui introduit l'homme de péché.

Les divers passages de l'Écriture que nous avons considérés, nous donnent une connaissance assez claire de la manière dont l'Assemblée est envisagée dans l'Écriture.

En premier lieu, nous avons le corps selon le dessein et l'opération de Dieu. Les membres en sont vivifiés avec la Tête, ressuscités, et assis en Lui dans les lieux célestes. Comme plein résultat, ce sera le corps de Celui qui est Chef sur toutes choses, et ainsi la plénitude de Celui qui remplit tout en tous.

Ensuite, nous avons le corps manifesté sur la terre par le baptême du Saint Esprit, et exprimé extérieurement par l'union de ceux qui participent à la cène du Seigneur. C'est pourquoi ceux qui accomplissent cet acte ensemble, sont en ce sens considérés comme étant le corps, tous les saints cependant y étant associés en pensée. Le baptême d'eau n'a rien à faire avec ce point de vue. Nous formons un seul corps avec Christ monté en haut ; le baptême ne représente pas l'ascension : sa signification ne va pas au-delà de la mort et de la résurrection.

Troisièmement, nous avons la maison selon la pensée et le dessein de Dieu, bâtie sur le fondement des apôtres et prophètes du Nouveau Testament. Elle croît pour être un temple saint dans le Seigneur. Cela embrasse toute l'Assemblée et n'est pas encore complet. Mais l'union des Juifs et des Gentils, sous l'évangile, dans l'Assemblée, constituait l'habitation de Dieu sur la terre par l'Esprit. Cela est présenté comme un fait, sans qu'il soit dit dans les Éphésiens ce que cela deviendrait. Ce n'est pas une œuvre de puissance divine, tirant de la mort et vivifiant des individus, et les unissant ensuite à Christ par le Saint Esprit ; ce sont de nouvelles relations formées par une œuvre divine, qui sont introduites. L'Assemblée prend la place d'Israël comme demeure et habitation de Dieu. Or, sans nul doute, ceux qui entraient au commencement, le faisaient par la puissance de Dieu ; mais c'était une position sur la terre, dans laquelle l'homme était responsable, et non pas l'union avec la Tête dans le ciel.

Quatrièmement, nous avons l'édification de cette maison de fait par le travail de l'homme, Paul, le sage architecte, et le danger des autres de ne point bâtir avec de bons matériaux.

En cinquième lieu, nous avons une grande maison renfermant des vases à déshonneur dont les fidèles ont à se purifier eux-mêmes. En même temps, surviennent des temps fâcheux où les chrétiens de profession auront la forme de la piété en en reniant la puissance, gens desquels il faut se détourner [2 Tim. 3, 5].

Et enfin, vient l'apostasie effective — les vrais saints étant enlevés au ciel — et en même temps la révélation de l'homme de péché. Le jugement clôt toute la scène.

Ici, il faut encore citer deux passages ; l'un est 1 Timothée 3, 15, l'autre, Hébreux 3, 6. Le dernier passage a trait au soin de Christ sur Sa maison, et considère celle-ci comme reconnue dans son véritable sens, et selon le dessein de Dieu dans l'avenir. Dieu voulait avoir une maison, une demeure, et bien que les cieux, et même les cieux des cieux ne puissent Le contenir [2 Chron. 6, 18], Il voulait néanmoins demeurer avec les hommes. Cette demeure de Dieu avec les hommes repose sur la rédemption, en vertu de laquelle ils sont devenus siens, non pas simplement par création, mais par droit divin et selon un titre inaltérable. Il ne demeurait ni avec Adam, ni avec Abraham, mais lorsque Israël eut été racheté d'Égypte et fut devenu Son peuple, Il vint habiter au milieu d'eux. Il les avait rachetés dans ce but. Voyez les deux derniers versets d'Exode 29, et comparez avec Exode 15. Lorsque la maison fut vide, balayée et ornée, le Bien-aimé vint et put dire de Son propre corps « ce temple » [Jean 2, 19]. Ensuite, le Seigneur forma l'Assemblée pour être une habitation, et cette précieuse vérité ne prend pas plus fin, même maintenant, que les autres fruits de la rédemption. Dans les nouveaux cieux et la nouvelle terre, le tabernacle de Dieu, l'Assemblée, sera avec les hommes. En attendant, une habitation de Dieu

par l'Esprit était formée sur la terre. En Hébreux 3, l'apôtre, comme dans toutes ses épîtres, avertissait les professants juifs contre le danger de retourner en arrière et d'abandonner la confiance qu'ils avaient eue au commencement. S'ils le faisaient, ils ne feraient plus partie de la maison de Christ sur laquelle Lui-même était établi. Comme Dieu, Il avait bâti toutes choses, mais dans une relation plus intime, Il avait Sa propre maison, de laquelle, comme édifice divin, ceux qui L'abandonnaient, Lui, ne faisaient naturellement plus partie.

Un passage de 1 Timothée 3 envisage la maison de Dieu sous un point de vue un peu différent. La pensée de l'apôtre n'est pas Christ établi sur Sa propre maison, mais la responsabilité du serviteur dans la maison de Dieu. L'Assemblée du Dieu vivant est cette maison. C'est le lieu où la vérité est professée et sa profession est maintenue dans le monde, et nulle part ailleurs. Si quelque chose qui se nomme l'Assemblée de Dieu, perd la profession de la vérité fondamentale, elle cesse d'être une assemblée de Dieu. D'un autre côté, le serviteur de Dieu a à apprendre, quand la vérité est professée, comment se conduire dans l'Assemblée de Dieu, c'est-à-dire dans la maison du Dieu vivant. C'est là le caractère de l'Assemblée, et nos responsabilités sont selon ce caractère.

*
* *
*

Ce qui précède, en attirant l'attention du lecteur sur les différents passages cités, sera suffisant, je l'espère, pour l'introduire dans les pensées de l'Écriture sur ce sujet. On peut en tirer plusieurs conséquences très importantes, mais je m'en abstiens pour le moment. Nous avons l'idée générale de l'Assemblée de Dieu sur la terre. Cette assemblée, fondée en conséquence de l'exaltation de Christ en haut, considérée dans son état normal, a un double aspect. Elle est le corps de Christ, si on la regarde dans son union avec Christ en haut ; elle est la maison de Dieu, si nous l'envisageons comme la demeure du Saint Esprit envoyé ici-bas par suite de l'exaltation de Christ. C'est sous ces caractères que l'épître aux Éphésiens la présente ; dans l'un et l'autre cas, elle est vue comme composée de vrais croyants, et dans le résultat final, c'est ce qui aura lieu. D'une manière générale, l'édification de l'Assemblée, vue comme se poursuivant jusque dans son résultat final, est l'œuvre de Christ fondée sur la puissance de Sa résurrection, et le pouvoir de Satan ne peut prévaloir contre elle. Sauf dans ce passage (Matt. 16), elle n'est jamais appelée l'Assemblée de Christ (des assemblées particulières sont ainsi nommées, Rom. 16, 16), et elle est considérée comme bâtie par Lui-même, et garantie par Lui-même, quant au résultat. Il l'envisage dans sa réalité, sans insister sur ses privilèges, ni sur la forme extérieure et temporaire qu'elle prendra entre les mains de l'homme. Il est parlé du corps de Christ comme étant sur la terre, mais en supposant toujours qu'il est composé de membres vivants dans lesquels le Saint Esprit opère en puissance. L'Écriture ne dit pas qu'un homme ne puisse pas posséder cette puissance, sans être un membre du corps ; 1 Corinthiens 13, Hébreux 6, et d'autres passages analogues dans les évangiles, et même dans l'Ancien Testament, montrent que cela est possible ; mais en parlant du corps, les membres sont tous supposés être des saints, des membres vivants. La maison est considérée, en premier lieu, selon son institution et son résultat en bénédiction ; mais, en même temps, il est parlé d'un bâtiment élevé par les hommes, et en résultat d'une grande maison dans laquelle des vases à déshonneur ont leur place, aussi bien que les vases à honneur, bien que nous soyons appelés à nous purifier des premiers.

Pour compléter cet aperçu, je désire reporter le lecteur au chapitre 5 des Éphésiens. Là se trouve développé l'amour de Christ envers l'Assemblée, vue comme l'objet des conseils divins et comme l'épouse de Christ, avec allusion à la relation d'Ève avec Adam. Premièrement, nous voyons cet amour dans l'ensemble de son caractère et de ses résultats : Christ a aimé l'Assemblée et s'est donné Lui-même pour elle, afin qu'Il la purifiât pour Lui-même par la Parole, et qu'Il se la présentât (comme Dieu présenta Ève à Adam après l'avoir formée) glorieuse et sans tache. En second lieu, dans Ses tendres soins envers elle, Il la nourrit et la chérit,

comme un homme sa propre chair. Au chapitre 4, nous trouvons les dons qui découlent de Christ comme étant la Tête; ces dons sont représentés comme étant eux-mêmes des membres servant d'abord au perfectionnement des membres individuellement, et ensuite en rapport avec l'œuvre du ministère et l'édification de tout le corps par ce que fournit chaque partie. Je désire encore rappeler la triple unité mentionnée précédemment : le corps, l'Esprit et l'espérance ; — l'unique seigneurie de Christ à laquelle correspondent la foi et le baptême ; — et enfin l'unité de l'Être divin, le Dieu et Père de nous tous, au-dessus de tous, et partout, et en nous tous. Privilège vraiment merveilleux !

-
1. ↑ Traduction de la Bible en anglais faite à Genève et publiée en 1560, la deuxième année du règne d'Élisabeth. Sous le règne de Marie, la Bible fut bannie de toutes les églises en Angleterre, et bien des chrétiens périrent sur les bûchers ou furent exilés. Plusieurs de ceux-ci se réfugièrent à Genève, et c'est alors que se fit là cette version qui n'est qu'une révision de la Bible de Tyndall, faite après que celle-ci eut été soigneusement comparée avec les originaux. C'était la Bible dont on se servait généralement dans les maisons. Ce fut la première Bible anglaise divisée en versets.
 2. ↑ L'auteur ne veut pas dire ici le corps de Christ, mais l'unité de la congrégation comme corps.
 3. ↑ Je ne parle pas ici, on le comprend, de l'exclusion de personnes coupables, par l'exercice de la discipline.
 4. ↑ Remplaçant Israël. (*Note du trad.*)